

## Annexe

### Plan des questions à traiter dans le rapport national

#### 1. Demande et regards de la société sur l'école

**Comment la demande s'inscrit-elle dans le débat sur l'éducation, quel regard la société porte-t-elle sur les écoles et dans quelle mesure les attentes sont-elles satisfaites ?**

L'objet de cette section est de déterminer si la notion de « demande » figure dans le débat public sur l'éducation dans chaque pays, sous quelle forme et, plus généralement, comment l'école est considérée dans la sphère publique, surtout par les médias. Elle aborde aussi la « demande » du point de vue de la mesure dans laquelle l'école répond aux attentes de la société dans son ensemble et de différents groupes de la société (les parents sont traités au chapitre 2). Il s'agit de réunir les données issues d'enquêtes relatives aux points de vue sur l'éducation en différenciant les aspects de l'éducation (priorités, degré de satisfaction) et les groupes de la société (définis par la sensibilité politique, l'âge, le sexe et l'origine culturelle et ethnique). Il sera également utile de savoir si, et en quoi, ces points de vue diffèrent de ceux des enseignants et des chefs d'établissement.

Des commentaires pourront être ajoutés sur le contexte général du débat sur les services publics et la fiabilité des enquêtes évoquées, ainsi que sur l'usage éventuellement fait de ces enquêtes.

Questions :

- **1.1** Dans votre pays, la notion de « demande » est-elle présente dans le discours politique et dans le débat public ? Avance-t-on couramment aujourd'hui que l'école doit être plus « sensible à la demande » ? Qui soutient cette thèse et comment cette notion est-elle comprise ? Quelle importance donne-t-on aux distinctions entre demande « sociale », demande « individuelle » et demande « privée » ?

- **I.2** Des études ont-elles été réalisées sur la manière dont les écoles et, plus généralement, l'éducation sont présentées et traitées dans les médias ? Que montrent ces analyses sur la nature du débat public sur l'éducation ?
- **I.3** Que sait-on de la valeur que la société attache aux différents objectifs de l'éducation ? Observe-t-on des différences majeures entre les différents groupes de la société, définis par la sensibilité politique, l'âge, le sexe et les origines culturelles et ethniques ? De quelles données dispose-t-on sur l'opinion de l'ensemble de la société et de ses différents groupes sur la réalisation de ces objectifs ?

## 2. Attitudes et attentes des parents

**Quelles sont les attentes des parents à l'égard de l'école et sont-ils satisfaits ?**

Cette section considère la « demande » du point de vue d'un groupe crucial de la population ayant des exigences à l'égard de l'école – les parents. Elle s'intéresse à la satisfaction à l'égard des établissements, à l'idée que l'on se fait de leurs missions et de la mesure dans laquelle ils remplissent leurs objectifs, à certains groupes de parents et au jugement porté sur l'équité du fonctionnement et des résultats de l'école. Lorsque la question porte sur « différents groupes de parents », ceux-ci sont différenciés par l'âge, le milieu socio-économique, l'origine culturelle et ethnique. Si les données le permettent, il pourra être intéressant de distinguer les mères, les pères et d'autres membres de la famille proche, les parents isolés et ceux qui vivent ensemble. Enfin, il conviendra, dans la mesure du possible, de séparer le primaire du secondaire.

Questions :

- **2.1** Quelles sont les données relatives à l'adhésion, ou à la satisfaction, exprimée par les parents à l'égard des résultats :
  - a) de l'école en général ;
  - b) des établissements fréquentés par leurs enfants ?
- **2.2** De quelles données dispose-t-on sur l'opinion des parents en général et de différents groupes de parents quant aux objectifs prioritaires de l'école et à la mesure dans laquelle ceux-ci sont atteints ? Sait-on quelque chose de la satisfaction des parents quant à ce que le système scolaire exige de leurs enfants ?

- **2.3** L'affirmation selon laquelle les parents tendent à être conservateurs pour ce qui est de l'éducation de leurs enfants repose-t-elle sur des données ? Sait-on quelque chose de la mesure dans laquelle les parents considèrent que l'école est un « bien public » ou au contraire « un bien de consommation privé » ?
- **2.4** Comment les différents groupes de parents s'estiment-ils servis par le système scolaire ? Quel jugement portent-ils sur l'équité du système, en général et en ce qui concerne leurs enfants ?

### 3. Participation aux décisions dans le processus scolaire

**Dans quelle mesure les décisions prises en matière scolaire sont-elles ouvertes aux influences extérieures – du point de vue de la gouvernance locale et de l'influence au quotidien sur l'éducation – et qui exerce ces influences ?**

Cette section aborde la « demande » du point de vue de la marge d'influence sur l'école laissée aux familles et aux membres de la collectivité n'appartenant pas au système éducatif, c'est-à-dire extérieurs à « l'offre ». Elle étudie les décisions exerçant une influence au quotidien sur l'éducation des jeunes et celles relatives à la participation à la gestion générale des écoles. Elle aborde aussi la question parfois controversée de l'exercice du choix parental de l'établissement fréquenté par les enfants. Il conviendra de prêter attention à la fois à la mesure de cette influence et, autant que possible, de différencier les profils de ceux qui ont une influence selon le milieu socio-économique, l'origine culturelle et ethnique, la position dans la société et le lieu de résidence.

Questions :

- **3.1** Quel éclairage la recherche apporte-t-elle sur le degré de participation des parents et d'autres membres de la communauté aux orientations prises par les écoles, s'agissant :
  - a) des orientations prises au quotidien pour l'éducation de classes et d'élèves différents ;
  - b) de la gouvernance locale des établissements ?
- **3.2** Peut-on établir des profils clairs des groupes de parents ou des membres de la collectivité qui tendent le plus et le moins à s'investir, et dans quel type de décision ? Que montrent les données sur l'identité de ceux qui exercent leurs choix en matière d'établissement fréquenté (la question 5.2 porte sur les droits légaux

et constitutionnels plus que sur la manière dont ces droits sont exercés dans la pratique) ?

#### 4. Choix et valeurs des élèves

**Que savons-nous des aspirations et des attentes des jeunes eux-mêmes et dans quelle mesure l'école y répond-elle ?**

La « demande » est traitée ici du point de vue des désirs et des aspirations des jeunes eux-mêmes – révélés par leur comportement et ce qu'ils disent – et comment ceux-ci se situent par rapport à ce que l'école apporte. Toute étude de la « demande » doit tenir compte du point de vue des enfants et des jeunes mais ces données ne sont pas nécessairement faciles à interpréter (les « exigences » peuvent être incohérentes ou mal formulées et « l'écoute de la demande » ne peut être simplement ramenée à un large choix de programmes ou au « divertissement éducatif »). Les choix que font les jeunes peuvent être aussi bien une manifestation de l'influence parentale ou sociale que de leurs attitudes propres. Lorsqu'il existe des données, il conviendrait de les présenter suivant les différents groupes d'élèves – par âge, sexe, milieu rural/urbain, social, culturel ou ethnique.

Questions :

- **4.1** Que pensent les jeunes de l'éducation qui leur est donnée – de son utilité et de sa qualité ? Que sait-on de ce qui les motive, en particulier de l'équilibre entre intérêt intrinsèque et recherche de la récompense extrinsèque ? Comment se situe l'opinion des jeunes sur ce qui est important dans l'éducation par rapport à celle des autres, notamment leurs parents et enseignants ?
- **4.2** Quel est le taux d'absentéisme pendant la scolarité obligatoire et quelles variations connaît-il du début du primaire à la fin du premier cycle du secondaire ? Quelles sont les caractéristiques des élèves qui sont le plus souvent absents ? Y-a-t-il des signes d'ennui parmi les jeunes ?
- **4.3** Quelle latitude les élèves et leurs parents ont-ils pour choisir différents programmes d'étude et dans quelle mesure ces choix relèvent-ils avant tout des établissements et des autorités éducatives ? Les jeunes participent-ils aux décisions prises dans les établissements ? Sait-on quelque chose de cette influence ou de cette participation des jeunes dans l'un ou l'autre des différents types d'écoles mentionnés au point 5.1 ?

## 5. Diversité des structures des systèmes scolaires et influence sur les programmes

**Comment la diversité de la demande est-elle prise en compte dans « l'offre » scolaire et quel est le degré d'influence sur le contenu de l'éducation scolaire formelle ?**

Cette section étudie la prise en compte de différentes formes de demande au niveau du système, sur le plan des structures et de l'influence exercée sur le contenu formel de l'enseignement. Elle apportera également de précieuses informations contextuelles permettant d'interpréter les données présentées dans les précédentes sections. La section examine l'influence sur le contenu des programmes et sollicite aussi des informations sur des domaines autres que les disciplines et les connaissances – en particulier sur la manière dont les valeurs, la citoyenneté et l'éducation religieuse sont traitées dans les programmes –, et a donc trait à certaines « exigences » de l'ensemble de la société ou de groupes particuliers. Une plus grande latitude quant au choix du type d'établissement fréquenté par les jeunes n'est pas automatiquement considérée ici comme un indicateur de sensibilité à la demande et d'autres questions apportent des informations détaillées qui permettront de nuancer le matériel examiné ici.

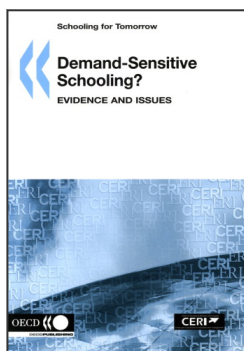
Questions :

- **5.1** Quelles distinctions formelles existe-t-il entre les types d'établissements sur la base de facteurs tels que les capacités ou la sélection des élèves admis, le secteur public et le secteur privé, l'affiliation religieuse ou la spécialisation basée sur des critères linguistiques ou de programme ? Quelle est l'importance de l'école privée et que signifie « privé » ? L'école à domicile est-elle légale et à quelles conditions ? Lorsque ces possibilités existent, quelle proportion d'enfants et de jeunes concernent-elles ?
- **5.2** Quelles possibilités légales et constitutionnelles sont offertes aux parents et aux élèves en matière de fréquentation ou de fondation des différents types d'établissement décrits au point 5.1 ou d'inscription dans des établissements publics du même type ?
- **5.3** Dans quelle mesure des groupes représentant la société civile et les parents participent-ils à l'élaboration du programme scolaire ? Ont-ils une influence sensible sur les directives relatives aux programmes et le contenu de l'enseignement ?
- **5.4** Les valeurs sont-elles explicitement traitées dans les directives relatives aux programmes et comment ? Est-il fait explicitement référence à la citoyenneté et à l'éducation à la citoyenneté ? Aux différentes convictions philosophiques et religieuses ?

## *Table des matières*

<b>Résumé.....</b>	<b>9</b>
<b>Chapitre 1. EXAMINER LE CONCEPT DE LA DEMANDE.....</b>	<b>17</b>
Introduction.....	17
Différentes significations de la « demande » .....	18
Analyse d'un concept complexe .....	21
Observations finales.....	31
Références.....	33
<b>Chapitre 2. PERCEPTIONS DU SYSTÈME SCOLAIRE PAR LE PUBLIC ET LES PARENTS.....</b>	<b>35</b>
Le système scolaire aux yeux du public.....	36
Attentes des parents à l'égard de l'enseignement scolaire .....	43
Satisfaction des parents à l'égard de l'école .....	49
Débat général .....	56
Références.....	60
<b>Chapitre 3. CHOIX DES PARENTS ET DIVERSITÉ DE L'OFFRE.....</b>	<b>63</b>
Les politiques scolaires et la possibilité de choisir.....	64
Promouvoir la diversité .....	68
La diversité résultant de la demande collective .....	71
La diversité à travers d'autres formes d'écoles.....	77
Débat général .....	87
Références.....	91
<b>Chapitre 4. « PRISE DE PAROLE » DES PARENTS ET DE LA COLLECTIVITÉ DANS LES ÉCOLES.....</b>	<b>93</b>
L'exercice officiel du droit d'expression des parents dans les écoles.....	95
Perceptions, tendances et problèmes concernant la participation des parents à la gouvernance des écoles .....	98
L'exercice plus généralisé du droit d'expression des parties prenantes et le programme d'études.....	106
Débat général .....	108
Références.....	112

<b>Chapitre 5. QUE DISENT LES ÉLÈVES ? .....</b>	<b>115</b>
La situation internationale générale .....	116
Quelles sont les attentes des jeunes gens à l'égard de l'école et quel est leur niveau de satisfaction ? .....	119
Facteurs éducatifs qui, selon les élèves, influent sur leurs attitudes .....	129
L'expression des élèves .....	133
Débat général .....	137
Références.....	140
<b>Chapitre 6. LA DIMENSION DE LA DEMANDE : QUESTIONS ET ORIENTATIONS FINALES.....</b>	<b>143</b>
Introduction.....	143
Quelques questions qui se sont dégagées.....	144
La demande et les analyses connexes du projet intitulé « L'école de demain » .....	150
L'état des connaissances et les questions pouvant faire l'objet de recherches futures..	154
Références.....	157
<b>Annexe : Plan des questions à traiter dans le rapport national.....</b>	<b>159</b>



Extrait de :  
**Demand-Sensitive Schooling?**  
Evidence and Issues

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264028418-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2007), « Annexe - Plan des questions à traiter dans le rapport national », dans *Demand-Sensitive Schooling? : Evidence and Issues*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264028432-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).